

Relire et corriger

Le travail du relecteur consiste à veiller à l'orthotypographie du texte. Le terme orthotypographie est le juste mot pour désigner l'ensemble des règles qui couvrent le respect:

- de l'orthographe des mots,
 - des normes grammaticales,
 - mais aussi des règles typographiques (Voir fiches 4.9 p.100 à 4.18 p.109)
- toutes applicables à l'édition composée, qu'elle soit livrée sous forme papier ou sous forme numérique.

Une bonne recommandation !

Les corrections d'auteur sont des corrections voulues par l'auteur pour corriger ses informations ou sa pensée. Elles grèvent lourdement le budget de saisie. Convenez avec l'auteur qu'il pourra en faire, mais que, passé un certain seuil, les éventuelles corrections d'auteur lui seront facturées.

Avant l'introduction de l'édition électronique, ce travail requerrait plusieurs opérations effectuées par des professionnels : une lecture en « première » visait à rendre la composition, effectuée chez l'imprimeur par les compositeurs, conforme à la copie manuscrite ou dactylographiée « tapuscrit ». Une lecture en « seconde » s'opérait, sans la copie d'origine, sur une épreuve lue et approuvée par l'auteur et son éditeur. Enfin, une troisième épreuve, la « tierce », permettait de vérifier que toutes les corrections demandées avaient été effectuées et qu'on n'avait pas introduit d'autres erreurs en corrigeant les fautes. Pourquoi ce rappel sur le passé ? Pour souligner le regard attentif qu'accordaient à la

relecture et à la correction les éditeurs et les imprimeurs, mais aussi les étapes nécessaires respectées, enfin la prise en compte du temps indispensable au travail bien fait. Les techniques ont évolué, l'esprit de rigueur doit rester inchangé.

Relire et corriger : une succession d'étapes à respecter

L'équipe de l'éditeur aujourd'hui doit comprendre un relecteur-correcteur, à moins que l'on externalise le travail vers un professionnel confirmé. Ce relecteur travaillera selon les étapes suivantes :

1. Lire rapidement le document pour en appréhender le contexte ;
2. Passer le texte au correcteur de Word (Aller dans outils puis grammaire et orthographe) en conservant une attitude critique (Voir fiche 000) ;
3. Imprimer le texte ainsi corrigé ;
4. Relire sur la version papier avec ce dispositif de reconnaissance bio-optique éprouvé que sont les "deux yeux" d'un correcteur compétent reliés à son cerveau expérimenté;
5. Puis introduire les corrections portées sur le papier sur la version électronique;
6. Imprimer les pages corrigées de façon à ce qu'il ne se trouve aucun écart entre la version papier et la version Word.
7. Livrer un exemplaire de cette version papier à l'auteur pour qu'il donne son « bon à monter ». S'il désire apporter quelques corrections ou repentirs, il les portera sur la version papier que vous lui aurez confiée.

Ce n'est qu'après ce travail que vous pourrez livrer le texte au poste de montage.

Notez bien qu'au cours de ce travail de correction, le relecteur rencontrera des difficultés, des hésitations : ce passage contient-il une erreur ou s'agit-il d'une curiosité stylistique voulue ? Ce mot est-il vraiment le mot juste ? etc. Il ne lui appartient pas de trancher, mais il lui faut interroger l'auteur et le laisser décider.